

Observation n°351 du 16/04/2023

Merci de prendre en compte mes observations sur le projet de Doussay  
Monsieur le commissaire enquêteur

Je suis opposé au projet d'installation d'éoliennes sur la commune de Doussay au motif principal que l'outarde canepetière, présente sur le site d'implantation, oiseau emblématique du Poitou-Charentes et bénéficiant du statut de protection national et européen, serait directement impactée et menacée de disparition.

Il semble inconcevable que le promoteur, dans la construction du projet ne puisse pas prendre en compte cet enjeu prioritaire qu'est la préservation de la biodiversité en général et l'avifaune en particulier.

Le second motif est la dégradation durable du paysage et du cadre de vie des habitants, sans compter la pollution sonore et visuelle (de jour comme de nuit).

Et tout ça pour produire une énergie chère et intermittente !

Dans une région déjà saturée, on n'a pas besoin de nouveaux projets néfastes pour les habitants et l'environnement !

Cordialement

Jean-Yves Gautry